



2021

**Rapport
d'activité**

**Centre d'aide
aux victimes
d'actes
criminels du
Nunavik
*Sapummijit***



Centre d'aide aux victimes d'actes criminels du Nunavik *Sapummijit*

Rapport d'activité pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

1. Introduction et mandat

Le présent rapport se veut une synthèse des activités du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels au Nunavik *Sapummijit* (Centre *Sapummijit*) pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

L'équipe d'agentes de support aux victimes (agentes *Sapummijit*), laquelle est entièrement inuite, a pour mandat d'aider les victimes en leur fournissant un service d'accompagnement, notamment au cours du processus judiciaire, et plus particulièrement lors des audiences de la Cour itinérante.

Les agentes *Sapummijit* informent également les victimes sur leurs droits et recours et les orientent vers des ressources spécialisées.

2. Supervision des agentes *Sapummijit*

Les agentes *Sapummijit*, qui travaillent sous la supervision de la coordonnatrice des services sociojudiciaires, relèvent du Service juridique, sociojudiciaire et de la gestion municipale (Service juridique) de l'Administration régionale Kativik (ARK).

3. Composition de l'équipe

En 2021, l'équipe de travail consistait en sept (7) agentes *Sapummijit* réparties dans cinq (5) villages nordiques au Nunavik. Plus spécifiquement, les agentes ont travaillé depuis les Villages nordiques de Kuujuaq, Puvirnituk, Salluit, Inukjuak et Kuujuaaraapik, tout en assurant un service auprès des victimes provenant d'autres villages nordiques de la région.

L'équipe actuelle se compose d'agentes expérimentées et de quelques recrues, ce qui contribue au dynamisme de l'équipe. Le Centre *Sapummijit* est actuellement en période de recrutement pour un 8^e poste.

L'équipe inclut également une adjointe qui participe aux tâches administratives, dont la logistique des nombreux déplacements des membres de l'équipe, lorsqu'elles accompagnent la Cour itinérante.

Équipe <i>Sapummijit</i> au Nunavik
Agentes
Kuujuaq: Sarah Ekomiak, Taqa Veilleux
Salluit : Nora Ikey
Inukjuak: Anna Kingalik, Ida Nayoumealuk
Puvirnituk: Trina Qumaluk-Fournier
Kuujuaaraapik: Agnes Fleming.
Coordination
Kuujuaq Caroline Drolet
Administration
Kuujuaq Lucie Ouimet

4. Objectifs pour l'année 2021

Les objectifs identifiés par le Service juridique de l'ARK pour le Centre *Sapummijit* pour l'année 2021 se détaillent ainsi :

- Coordonner une activité de sensibilisation simultanée dans trois (3) villages nordiques lors de la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels;

- Poursuivre la supervision clinique des agentes afin de contribuer à leur croissance professionnelle à travers des sessions de perfectionnement par des ressources extérieures spécialisées;
- Mettre en place six (6) sessions de formation pour développer les compétences des agentes afin de rendre leur travail et leurs interventions plus efficaces.

4.1 Activités des agentes pour 2021

La situation pandémique a cependant eu comme conséquence d'empêcher les agentes *Sapummijit* d'assister en présentiel aux différentes sessions de la Cour itinérante, vu les restrictions de voyage qui ont été imposées sur le territoire du Nunavik dès le 21 octobre 2021.

Les agentes *Sapummijit* ont assuré les services aux victimes, aux témoins ainsi qu'aux représentants du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) par visioconférence et au téléphone, leurs interventions auprès de leur clientèle se trouvant complexifiées par cette situation "à distance".

4.2 Rencontres avec les agentes *Sapummijit*

En cours d'année 2021, toutes les agentes *Sapummijit* ont été rencontrées dans leur village nordique respectif par la coordonnatrice des services sociojudiciaires.

Lors de ces rencontres, différents sujets ont été abordés avec elles : la nouvelle Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels et sa mise en œuvre, les difficultés rencontrées lors de leurs interventions, la lecture des rôles de la cour, la tenue et le suivi des dossiers, leur souhait de recevoir de la formation, l'importance de la confidentialité, l'utilisation de la nouvelle base de données développée par le Service juridique et l'usage de la plateforme logicielle RH utilisée par l'ARK.

La coordonnatrice a offert du support aux agentes *Sapummijit* en lien avec les difficultés et les demandes exprimées par ces dernières. Il ressort de ces discussions que le défi majeur des agentes *Sapummijit* demeure la méfiance des victimes et des témoins envers le système judiciaire et indirectement du CAVAC - qui est perçu comme une extension du tribunal - ainsi que la lassitude (voir le découragement) de certaines victimes en regard des délais dudit système.

La situation pandémique n'a pas arrangé les choses, la Cour itinérante ayant siégé pour des dossiers "urgents" et ayant remis une pléiade de dossiers au printemps et à l'été 2022, provoquant encore plus de remises et de délais supplémentaires pour les victimes.

C'est un sujet qui revient systématiquement dans les échanges avec les agentes *Sapummijit*, et ce, depuis des années, selon les agentes les plus expérimentées. En effet, la lecture du rôle de la Cour itinérante nous permet de constater que des dossiers datant de 2019 ne sont pas encore finalisés.

4.3 Formation des agentes *Sapummijit*

Du fait de l'absence d'un coordonnateur des services sociojudiciaires du 1^{er} avril au 8 août 2021 et vu le contexte pandémique, seulement quelques formations ont été offertes au cours de l'année. Voici les formations virtuelles qui ont été offertes aux agentes *Sapummijit* en 2021 :

- Comment comprendre le rôle de la cour;
- Les étapes du système judiciaire;

- Le cheminement d'un dossier criminel de l'appel à la police à l'imposition de la peine.

De plus, les agentes *Sapummijiit* ont eu accès à la documentation qui suit, à savoir :

- *Accompanying Sexual Assault Victims in Vulnerable Situation - Legal issues and best practices* (produit par Éducaloi);
- *Action Plan for services and housing for family violence in Nunavik 2021* (produit par l'association Québécoise des femmes autochtones);
- Rebâtir la confiance – synthèse du rapport (version anglaise).

Vues les restrictions sanitaires en vigueur au Nunavik en 2021, aucune formation en présentielle n'a été offerte aux agentes *Sapummijiit*.

5. La réalité territoriale du Nunavik

Le Nunavik possède des réalités géographiques et démographiques qui lui sont propres, et qui ne sont pas sans implication sur les services du Centre *Sapummijiit* qui sont offerts sur l'ensemble du territoire du Nunavik (à l'exception du territoire de la Nation Crie de Whapmagoostui). Ces réalités se traduisent par la présence de 14 villages nordiques représentant plus de 12 000 habitants (Statistique Canada, 2020), sur un territoire correspondant au tiers de la superficie totale du Québec.

Les 14 Villages nordiques sont situés sur le littoral de la Baie d'Hudson à la mer du Labrador, et peuvent être éloignés de 100 à 600 km les uns des autres, avec l'avion comme seul moyen de transport tout au long de l'année.

6. Statistiques¹

En septembre 2021, le Service juridique a complété la mise en place d'une base de données visant à recueillir des données relatives aux interventions des agentes *Sapummijiit* et à leur permettre de noter leurs activités dans des fichiers numériques. Petit à petit, les agentes *Sapummijiit* se sont familiarisées avec cette nouvelle façon de travailler, ce qui a entraîné son lot d'ajustements pour toute l'équipe.

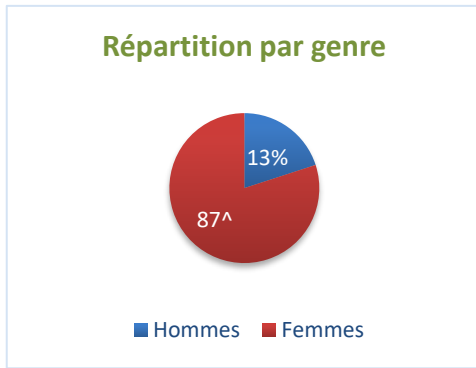
Ainsi, au cours de l'année 2021, les agentes *Sapummijiit* ont assisté à 30 sessions de la Cour itinérante pour la Baie d'Hudson et à 21 sessions pour la Baie d'Ungava (dont plusieurs par vidéoconférence).

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021, les agentes *Sapummijiit* ont offert des services à 458 personnes sur l'ensemble du territoire du Nunavik.

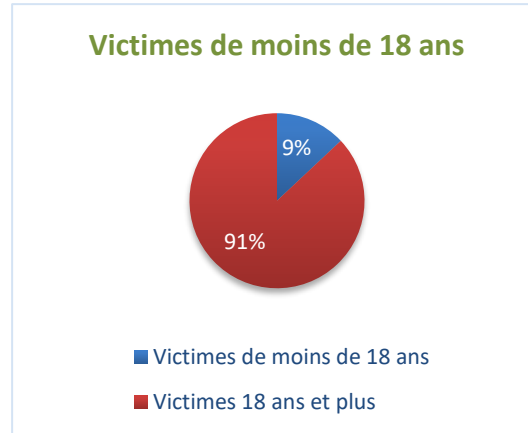


Voici un portrait statistique des interventions du Centre *Sapummijiit*, pour 2021 :

¹ Ces statistiques sont extraites du rapport d'activité trimestriel préparé par le Service juridique, sociojudiciaire et de la gestion municipale de l'ARK.

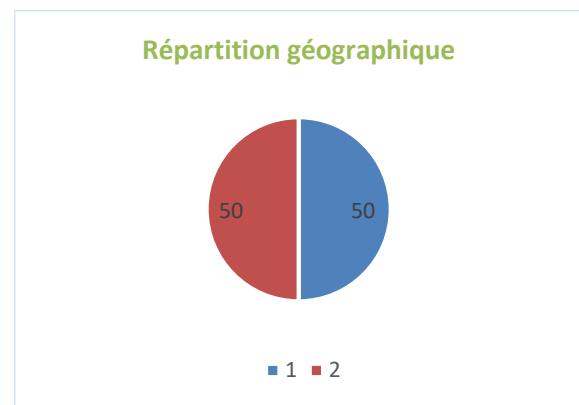


Depuis les dernières années, nous constatons un accroissement de la clientèle masculine.



La répartition géographique des dossiers d'aide aux victimes selon les statistiques recueillies est la suivante:

1. Baie d'Ungava: 50%
Kuujuuaq, Salluit, Kangirsuk, Kangiqsualujuaq
2. Baie d'Hudson: 50%
Puvirnituaq, Kuujuaaraapik, Inukjuak



7. Collaboration avec les acteurs judiciaires :

Le Centre *Sapummijit* participe à de multiples rencontres avec les acteurs judiciaires : Rebâtir la confiance avec tous les directeurs et directrices du CAVAC à travers la province, le Comité Aviseur pour l'amélioration des services de probation en collaboration avec la Société Makivik, la mise sur pied du programme enfant-témoin avec le CAVAC et le DPCP, la participation avec la Société Makivik au programme de prise en charge des victimes par un mode traditionnel, le Forum sociojudiciaire autochtone, la table de travail pour la justice au Nunavik ainsi que collaboration avec la DPJ et la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik pour la formation de nos intervenants.

8. Objectifs 2022

Les objectifs 2022 s'inscrivent dans le prolongement des objectifs de l'année 2021, à savoir :

- Coordonner une activité de sensibilisation simultanée dans trois (3) Villages nordiques lors de la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels;
- Poursuivre la supervision clinique des agentes *Sapummijit* afin de contribuer à leur développement professionnel à travers de sessions de perfectionnement réalisées en collaboration avec des experts;

- Exemple : Au printemps 2022, une formation de trois (3) jours pour les agentes Sapummijit et les agentes de réintégration communautés sera réalisée en collaboration avec l'Université Laval.
 - o Mettre en place trois (3) sessions de formation pour de développer les compétences des agentes *Sapummijit* afin de rendre leur travail et leurs interventions plus efficaces;
 - o Développer les compétences de l'agente *Sapummijit* responsable du Programme enfant – témoin;
 - o Établir et maintenir une approche collaborative avec les représentants du Directeur de la protection de la jeunesse au Nunavik et le DPCP dans le cadre du programme enfant-témoin.

9. Conclusion

En 2021, le Centre *Sapummijit* a élargi et stabilisé l'équipe *Sapummijit*. Il a également continué d'offrir des services de qualité à la clientèle au Nunavik, malgré les mesures sanitaires et les importantes restrictions de voyage dans la région. Malheureusement, la situation pandémique au Nunavik ainsi que la vacance du poste de coordination des services sociojudiciaires expliquent en grande partie, que certains objectifs 2021 n'ont pu être atteints.

Alors que la situation pandémique s'améliore au Québec et au Nunavik, l'équipe *Sapummijit* envisage l'année 2022 avec optimisme; elle s'engage vis-à-vis de la population du Nunavik à réaliser son mandat avec engagement et dévouement. Il en est de même avec les acteurs de la justice qui sont impliqués dans les activités de la Cour itinérante, et avec lesquels il devrait être plus facile de travailler afin de répondre encore mieux aux victimes et aux témoins au Nunavik.

Caroline Drolet
Coordonnatrice des services sociojudiciaires
Administration régionale Kativik
Mars 2022-
Rapport révisé par Me Johanne Fortin le 11 mars 2022